

Jeudi 15 juin : Le CENTAURE et PREVALY co-pilotent un après-midi PRÉVENTION !

Le Centaure et Prevaly déploient régulièrement des actions de communication et des outils de sensibilisation autour du même sujet : accompagner les entreprises dans la prévention des risques routiers professionnels.

C'est tout naturellement que les 2 entités toulousaines ont choisi d'unir leur force et d'organiser ensemble un évènement dédié aux entreprises les plus à risques.

Réduire les risques routiers, c'est une priorité !

La prévention des risques routiers est une **priorité régionale, inscrite dans le Plan Régional Santé Travail**.

Les accidents routiers professionnels sont la première cause de mortalité au travail. Au delà de la mortalité, on dénombre 1 accident de la route lié au travail toutes les 10 minutes.

C'est pourquoi **Prevaly s'engage fortement sur ce sujet** et s'associe au Centaure pour informer, sensibiliser les entreprises lors d'un après-midi dédié à la prévention des risques routiers professionnels.

Se centrer sur les entreprises les plus exposées : la livraison

Dans le domaine de la livraison, conduire est l'acte de travail principal.

Les équipes Prevaly ont fait le constat que le nombre d'accidents dans ces entreprises ne baissent pas avec le temps...

Au delà de l'**impact humain et des dommages corporels**, il y a également des **impacts économiques**. Un seul accident peut avoir des conséquences graves pour la pérennité d'une petite entreprise.

C'est pourquoi Prevaly a choisi d'organiser un évènement pour ses adhérents relevant de ce secteur d'activité et ayant de moins de 50 salariés.

Chaque dirigeant a reçu une invitation à participer à cet après-midi prévention, organisé conjointement avec le Centaure (participation couverte par la cotisation Prevaly).

Connaitre les moyens de prévention en un après-midi

Lors de cet après-midi, les dirigeants vont découvrir différents **leviers pour favoriser la prévention des risques routiers** dans leur entreprise. Pour cela, ils vont participer à 3 ateliers :

- Atelier 1 : L'engagement Santé Travail, de la surveillance de la santé des conducteurs à l'obligation d'évaluation des risques
- Atelier 2 : Le plan d'action ou comment analyser l'activité réelle d'un salarié et définir une stratégie de prévention
- Atelier 3 : vivre une situation d'urgence et comprendre la mécanique d'anticipation au volant (mise en pratique sur piste)

RDV jeudi 15 juin à 14h30 sur le circuit du Centaure de Toulouse (A62 - échangeur N°11 St Jory)

CONTACT PRESSE